

## **Annexe n°1 : Filière de traitement / valorisation des différents types de déchets acceptés en déchetteries**

### **Les terres et gravats**

Les gravats sont les matériaux inertes provenant de démolitions. Seul les terres et gravats propres sont acceptés.

Exemples : cailloux, pierres, béton, mortier, ciment, briques, tuiles, etc.

Filière de valorisation : Broyage, concassage, criblage - utilisation en techniques routières (remblais, sous-couches,...)

### **Les déchets verts**

Les déchets verts sont les matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts.

Exemples : tontes, branchages, souches, fleurs fanées, sciures de bois et, de façon générale, tous les déchets végétaux.

Filière de valorisation : broyage, compostage – fabrication de compost

### **Les encombrants**

Ce sont tous les déchets plus ou moins volumineux, exempts de substances dangereuses, et qui ne rentre pas dans les autres fractions triées sur déchetterie.

Exemples : Cartons, Matelas, canapés, **meubles**, matières plastiques, polystyrène, PVC, béton cellulaire / armé, laine de roche, sanitaires avec robinetterie, pare-brises, adoucisseur d'eau, bois de démolition, palettes, planches, fenêtres, aggloméré, contreplaqué

Filière de valorisation : tri mécanique et manuel – Recyclage matière, valorisation énergétique, enfouissement

### **Les emballages et le papier**

Sont collectés les déchets d'emballages et de papier.

Exemples : cartonnets, bouteilles plastiques, pôts de yaourt, films plastiques, barquettes plastiques, papiers, journaux, magazines, annuaires, archives, etc.

Filière de valorisation : tri mécanique et manuel – valorisation matière

### **Les métaux**

Déchets constitués majoritairement de métal.

Exemples : feuilles d'aluminium, ferraille, déchets de câbles. ...

Filière de valorisation : broyage, tri – valorisation matière

### **Déchets d'équipements électriques ou électroniques (DEEE)**

Un déchet d'équipement électrique ou électronique (DEEE) est un produit électrique fonctionnant soit par le branchement d'une prise sur le secteur, soit par une source autonome (pile, batterie). Il existe 4 catégories de DEEE (hors lampes) collectées en déchetterie :

- Le Gros Electroménager Froid (GEM F) : réfrigérateur, congélateur, climatiseur, ...,
- Le Gros Electroménager Hors Froid (GEM HF) : cuisinière, four, hotte aspirante, chauffe-eau, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge ...,
- Les Petits Appareils en Mélange (PAM) : appareils de cuisine, bureautique/informatique, entretien/ménage, vidéo, chauffage, audio, jardinerie...
- Les écrans (ECR) : télévision, ordinateur, minitel ...,

Filières de valorisation : Démantèlement, dépollution, réemploi – valorisation matière

## **Lampes**

Les lampes collectées en déchetterie sont les lampes à LED, les « néons », lampes de basse consommation et autres lampes techniques.

Filière de traitement : démantèlement, dépollution - valorisation matière

## **Huiles de vidange**

Les huiles de vidange usagées sont les huiles minérales et synthétiques, lubrifiantes ou industrielles qui sont devenues impropres à l'usage auquel elles étaient destinées (huiles de moteur à combustion, huiles lubrifiantes ...).

Filière de valorisation : Valorisation matière ou énergétique

## **Huiles de friture**

Les huiles de friture sont les huiles alimentaires végétales usagées des ménages. Il est interdit de déverser des huiles alimentaires usagées dans l'évier ou dans la poubelle.

Filière de valorisation : Valorisation matière ou énergétique

## **Textiles Linges Chaussures**

Les déchets textiles sont les déchets issus des produits textiles d'habillement, des chaussures et du linge de maison, à l'exclusion des textiles sanitaires.

Filière de valorisation : tri – valorisation matière

## **Piles et accumulateurs**

Piles, piles boutons, assemblages en batterie ou accumulateurs qui sont scellés et peuvent être portés à la main et ne sont ni une pile ou un accumulateur industriel, ni une pile ou un accumulateur automobile.

Filière de valorisation : Broyage, traitements physiques – valorisation matière

## **Batteries**

Toute pile ou accumulateur destinés à alimenter un système de démarrage, d'éclairage ou d'allumage (batteries automobiles).

Filière de valorisation : valorisation matière

## **Pneumatiques**

Les catégories de pneumatiques acceptés en déchetterie sont les suivantes : pneus de véhicules automobiles de particuliers, déjantés, provenant de véhicules de tourisme, camionnettes, 4x4.

Filière de valorisation : broyage – utilisation en techniques routières, revêtement d'aire de jeux, combustible de cimenterie

## **Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)**

Les déchets considérés comme déchets d'ameublement ménagers sont les déchets issus d'éléments d'ameublement détenus par les ménages ainsi que les déchets d'ameublement assimilables à ceux produits par les ménages.

Filière de valorisation : tri – valorisation matière

### **Déchets Diffus Spécifiques (DDS)**

Les déchets diffus spécifiques acceptés sont les déchets ménagers issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement.

Filière de valorisation : valorisation énergétique